

Rencontre du C.A. du CVEP

Compte-rendu de la rencontre

17 février, 2026

Au ClubHouse

1. APPEL À L'ORDRE

- Les sept membres du conseil sont présents.

2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

- Les points à discuter sont présentés au début de la réunion.

3. POINTS À DISCUTER

3.1 Compte bancaire

Le conseil d'administration estime qu'il est dans l'intérêt du CVE Pickleball Club d'ouvrir un compte bancaire commercial auprès de la Banque TD. Les responsables autorisés sont le Président (SD), le Vice-Président (KM) et le Trésorier (FD). Deux signatures seront requises pour les transactions supérieures à 500,00\$. Le compte devra conserver un montant minimum de 2 500,00\$ pour éviter les frais bancaires. Lise rédigera la résolution du conseil d'administration nécessaire pour ouvrir le compte commercial.

3.2 Argent manquant/perdu

Une campagne de financement a été lancée par un membre pour aider un capitaine qui a perdu l'argent pour la fête de fin de saison. Le conseil reconnaît que c'est une situation très triste et reconnaît la nécessité de soutenir le capitaine, mais préfère ne pas diriger la campagne de financement.

3.3 Swansea Courts

Les terrains de Swansea peuvent toujours être réservés pour jouer le matin lors des créneaux horaires attribués par le Club. Une demande sera faite à CenClub pour supprimer la possibilité de réserver les courts 9A et 9B le matin.

3.4 Assemblée générale annuelle

Stéphane, Benoît et Anne-Marie ont encore un an avant leur mandat. Karyn, Jocelyn et Lise confirment leur intérêt à se présenter à un nouveau mandat. La

France confirme qu'elle ne se présentera pas à un nouveau mandat. Les élections seront sous la responsabilité de Peter Silberman. Le processus sera similaire à celui de l'année dernière. Une liste alphabétique des membres sera imprimée pour accélérer la vérification des adhésions à l'entrée. Stéphane communiquera avec Peter.

Stéphane révisé l'ordre du jour de l'AGA, définissant les responsabilités de chaque directeur à l'AGA. Le format restera le même que l'année dernière. Lise enverra le PPT à tous les directeurs pour qu'ils puissent mettre à jour leur partie. Une diapositive de communication et une autre sur le barbecue seront ajoutées. Les diapositives seront à la fois en français et en anglais puisque l'AGA a été relocalisée à la salle GPA du ClubHouse au lieu de l'amphithéâtre au Le Club.

La planification des horaires sera abordée lors de l'AGA, réaffirmant que le calendrier est élaboré de manière à ce que chaque équipe obtienne deux fois son premier choix, une fois son deuxième choix et une fois son troisième choix. Les grilles sont établies sur une base de 4 semaines, bien qu'elles soient présentées sur un format de 8 semaines. Le conseil discute de l'idée d'avoir un calendrier de 5 jours en conservant le 6e jour pour le jeu libre. Aucune décision n'est prise.

3.5 Cotisations d'adhésion

Le conseil discute du meilleur moment pour percevoir les cotisations. Automne ou printemps ? Le conseil accepte de collecter les membres en février/mars comme d'habitude. Les nouveaux membres et ceux qui ne savent pas encore s'ils seront de retour ou non auront la possibilité de payer leur adhésion à l'automne, lors de l'ouverture des inscriptions. Le conseil accepte de maintenir la politique de non-remboursement. Lise enverra un message à tous les capitaines pour leur indiquer qu'ils auront jusqu'au 9 mars pour collecter les 20,00 \$ de frais.

3.6 Politique des invités

Le conseil a été informé des divergences quant à la manière dont les membres interprètent ou appliquent la politique des invités. Un renforcement sera fait en affirmant que les membres ont toujours la priorité sur les invités et que les invités ne peuvent pas être comptés pour atteindre le minimum de 10 joueurs. De même, les invités qui restent au CVE pour plus de deux semaines doivent devenir membres pour pouvoir jouer. Si l'adhésion est fermée, ces invités ne sont pas autorisés à jouer. Un message invitera les membres à consulter la politique sur les invités disponible sur le site web.

3.7 Virement bancaire

Anne-Marie demande si le club devrait commencer à utiliser des virements bancaires plutôt que de collecter de l'argent comptant (par exemple, frais, fête, etc.). Stéphane l'invite à définir la procédure de notre part pour documenter qui a payé ou non. Le paiement en personne devrait probablement être conservé. À suivre pour l'année prochaine.

La réunion est levée à 10h00

Soumis par

Lise Poissant, Secrétaire

Approuvé par Stéphane Dumas, président

Approuvé par le C. A. lors de la reunion du 13 mars 2026